

CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DÉLIBÉRATION n° 2016/09/27-10

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 27 septembre 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

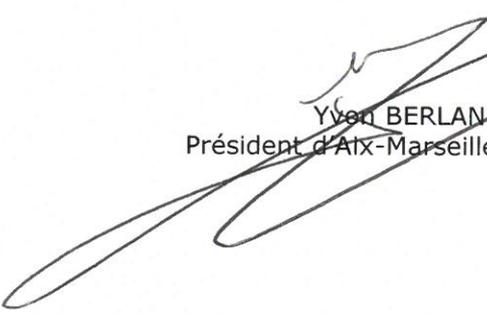
OBJET : concession de logement (EJCAM)

Le conseil d'administration approuve l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service au bénéfice de Monsieur BRASILE. Le tableau annexé à la présente délibération précise les caractéristiques du logement concerné.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 35
Quorum : 18
Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 27 septembre 2016


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 SEPTEMBRE 2016

Attribution concession de logement PROFIL NAS

Site	Type de concession	Ancien bénéficiaire	Nouveau Bénéficiaire	Caractéristiques du logement	Adresse	Date d'effet
EJCAM	Nécessité Absolue de Service (maintenance technique)	VACANT	M. BRASILE	Appartement de type 3 de 76 m ²	21 Rue V. Marron 13005 Marseille	01/09/2016